

Paris, le 21 mars 2025

Le principe d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche par une autorité indépendante est indispensable pour garantir l'autonomie de l'Université

Les avis provisoires de la Vague E du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), transmis pour échange contradictoire le 14 février dernier, ont suscité de l'incompréhension et de la colère auprès de certains universitaires.

France Université ne soutient pas les prises de position remettant en cause la légitimité du Hcéres et sa capacité à évaluer la formation, la recherche et la stratégie des établissements. **Elle affirme au contraire son attachement au principe fondamental d'une évaluation indépendante, exigeante et qualitative de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Elle rappelle également que le résultat de l'évaluation n'est en aucun cas l'expression d'une décision de l'autorité en charge de l'accréditation des formations.

France Universités souhaite insister sur le fait que l'évaluation par les pairs, conduite par une autorité indépendante, est la garantie de la qualité et de l'amélioration continue des formations et de la recherche dans les établissements, s'inscrivant dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette évaluation conditionne le principe d'autonomie des universités auquel France Universités est fortement attachée. Dans cet esprit, elle a pour vocation première d'alimenter la construction de la politique de l'établissement, en dialogue avec les équipes pédagogiques et scientifiques.

Découlant d'un problème de méthode et de choix de termes malheureux, la récente polémique doit désormais laisser place à la concertation, dans un climat apaisé. **France Universités et le Hcéres ont donc décidé de s'engager dans un travail commun de réflexion sur les finalités, l'organisation et les modalités de l'évaluation, pour en faire un moyen de fédérer davantage la communauté universitaire dans son ensemble.**

À propos de France Universités :

France Universités est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, qui rassemble les dirigeants des universités et établissements publics d'Enseignement supérieur et de Recherche dont elle porte la voix et les valeurs dans la société. France Universités, qui est inscrite dans le code de l'éducation, est force de proposition autonome et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. France Universités réagit aux évolutions du monde de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et propose des éléments de transformation.

Contact presse :

Bastien Florenty

Chargé des relations presse

presse@franceuniversites.fr

06 64 06 69 36